

SCHÉMA RÉGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION (SRESRI)

Synthèse mise à jour Janvier 2026



QUALITÉ DE VIE,
EXCELLENCE,
ATTRACTIVITÉ

centre-valdeloire.fr



Sommaire



EN CHIFFRES :
L'ESR EN CENTRE-
VAL DE LOIRE P4

LE SRESRI
DEUX ANS APRÈS..... P5

AMBITION 1..... P6

Faire de la Région Centre-Val de Loire un territoire pleinement accueillant pour les étudiant.es



AMBITION 2..... P8

Développer les aptitudes et les compétences pour préparer nos jeunes au monde de demain



AMBITION 3..... P10

Positionner nos laboratoires au plus haut niveau national et international



AMBITION 4..... P12

S'appuyer sur la recherche pour stimuler l'innovation



AMBITION 5 P14

Réconcilier la science et la société



Interview croisée

François Bonneau
Président de la Région
Centre-Val de Loire



Anne Besnier
Vice-Présidente déléguée à
l'Enseignement Supérieur, à la
Recherche et à l'Innovation



Qu'apporte l'offre de formation supérieure et de recherche à un territoire comme celui de la Région Centre-Val de Loire ?

F. B. : Ce qu'apporte une université, une communauté étudiante ou un laboratoire sur un territoire est immense. Une offre de formation supérieure dans un bassin de vie, c'est d'abord un service rendu aux premiers concernés, les étudiants, mais c'est aussi bénéfique pour les entreprises qui embauchent, les commerces, la vie culturelle et sportive. L'enseignement supérieur et la recherche ont un effet de levier sur l'attractivité régionale et l'animation des bassins de vie.

A. B. : La Région est cheffe de file des collectivités en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Avec le SRESRI, nous assumons ce rôle et mobilisons l'ensemble des acteurs sur des sujets prioritaires. À l'heure où la précarité étudiante progresse, où la santé mentale de nos étudiants inquiète, le SRESRI contient des actions importantes pour la vie étudiante. Du côté de la recherche, il est important d'accompagner les chercheurs vers des fonds nationaux et européens.

Qu'attendez-vous de ce schéma ?

F. B. : Avant tout, il s'agit d'engager tous les acteurs et actrices ! Dans la construction du schéma comme dans sa mise en œuvre, nous avons voulu impliquer établissements, associations, collectivités et entreprises. C'est tout l'objet de la conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche, et ces enjeux concernent tous les territoires, y compris dans la ruralité. Nous appelons à ce que chaque bassin de vie concerné se dote d'un schéma local de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, articulé avec le schéma régional.

A. B. : L'un des maîtres-mots de ce schéma est « attractivité ». Trop d'étudiants quittent la région chaque année, et trop peu arrivent. Même constat côté chercheurs : nous peinons à faire venir et s'installer ces maillons essentiels de l'innovation. Avec ce schéma, nous repensons l'accompagnement de la vie étudiante et de la recherche pour plus de proximité avec les acteurs.

« L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET LA RECHERCHE ONT UN EFFET DE LEVIER SUR L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE, ET L'ANIMATION DES BASSINS DE VIE. »

« IL EST CRUCIAL POUR NOTRE TERRITOIRE DE MAINTENIR DES ÉLÉMENTS DE DISTINCTION, C'EST CE QUE NOUS POURSUIVONS AVEC NOTRE STRATÉGIE DE SPÉCIALISATION INTELLIGENTE. »

Que peut apporter concrètement ce schéma lorsqu'on est étudiant ou chercheur en Centre-Val de Loire ?

F. B. : La recherche fait progresser notre société et l'innovation est au service du développement économique. Bien accompagner les chercheurs, c'est reconnaître que leur temps doit être consacré au maximum à leurs travaux. Avec notre nouveau plan d'accompagnement, nous créons un package d'accompagnement sur mesure, empreint d'automatisme et de simplicité.

A. B. : L'un des programmes phares de ce nouveau schéma est la création d'un appel à projet AVEC, destiné à financer les initiatives dans toutes les composantes de la vie quotidienne des étudiantes et des étudiants. Mis en œuvre en lien étroit avec les territoires et les établissements, ce dispositif constitue un outil majeur d'accompagnement de la vie étudiante régionale pour les années à venir. Il vise à soutenir financièrement des actions comme la création d'espaces de vie et d'épiceries solidaires, l'organisation d'événements de sociabilisation, la construction de logements, etc...

Quelles sont les forces de notre territoire dans les domaines de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ?

F. B. : Nous pouvons compter sur trois établissements qui forment l'armature de l'offre en matière d'enseignement supérieur et de recherche : l'INSA, l'Université de Tours et l'Université d'Orléans. Ces dernières années, ils ont intensifié leurs collaborations et c'est une force pour ce territoire. Le CFA des universités ou la construction de la filière santé d'Orléans sont des exemples de cette coopération. Plus globalement, le dialogue est essentiel et permanent au sein de la gouvernance régionale en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation.

A. B. : À cela s'ajoute un tissu riche de laboratoires, la présence des organismes de recherche nationaux dont le BRGM qui a son siège national à Orléans, des projets Excellences à Tours et à Orléans et un pôle universitaire d'innovation Centre-Val de Loire. Pour l'avenir, nous devons nous appuyer davantage, avec les pôles de compétitivité, sur les entreprises des filières d'excellence de notre territoire, comme la cosmétique, la pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'énergie, l'eau ou encore l'aéronautique. Il est crucial pour notre territoire de maintenir des éléments de distinction, c'est ce que nous poursuivons avec notre stratégie de spécialisation intelligente.

La région Centre-Val de Loire et l'enseignement supérieur et la recherche, en chiffres ...

Préfecture de région : Orléans

Rectorat de région :

Orléans-Tours

6 départements,

1 757 communes

39 151 km²

2,57 millions d'habitants

26 500

bacheliers

Taux de réussite² :

94,9 %

25

sites enseignement
supérieur

66 400

étudiants¹

240

nouveaux docteurs chaque année³

Dépenses de recherche⁴

1 316 M€

21

projets du Plan d'Investissements d'Avenir

6 200

chercheurs⁴

2,6 %

des dépôts de brevets en France³

Publications scientifiques³

1,9 % de la production française

2,7 % de la production en *Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement*

2,7 % de la production en *Biologie appliquée écologie*

¹ 2021, ² 2020, ³ 2019, ⁴ 2018

LE BILAN DU SRESRI APRÈS 2 ANS C'EST...

1 Conférence
régionale avec :

1 session plénière,

7 ateliers,

210 participants

92 projets,

2,3 M€
pour la qualité de la vie étudiante

3 284
séjours d'études à l'étranger,
2,4 M€

12,9 M€
pour les opérations d'immobilier
universitaire

125

chercheurs recrutés aidés pour
démarrer leurs recherches

150

thèses de doctorat démarrées,
8,3 M€

34

projets de recherche soutenus,
6,8 M€

8,9 M€

pour les programmes
structurants Ambition
Recherche Développement

Plus de

10 M€

pour les équipements de
recherche



ambition 1

FAIRE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE UN TERRITOIRE PLEINEMENT ACCUEILLANT POUR LES ÉTUDIANT.ES

La Région a pour ambition de créer sur chaque territoire un environnement favorable pour les étudiants en améliorant leurs conditions de vie, leur santé, leur accès au logement et aux transports, et en favorisant leur réussite académique et professionnelle.

QUALITÉ DE VIE ÉTUDIANTE

ACTION 1



Unir les territoires autour de la qualité de vie étudiante.

Les campus de proximité jouent un rôle crucial dans l'attractivité et le développement des territoires. Les collectivités locales, en collaboration avec la Région, l'État et d'autres opérateurs, s'engagent à soutenir les établissements d'enseignement supérieur pour offrir de bonnes conditions de vie et d'étude aux étudiants. La Région initie des dialogues pour construire des projets partagés de schémas locaux d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation adaptés aux besoins locaux.

Nouveauté

ACTION 2

UN NOUVEL OUTIL POUR DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE SUR LES SITES UNIVERSITAIRES

Le dispositif « AVEC », déployé pour la première fois en 2024, vise à améliorer les conditions de vie des étudiants. Il s'inscrit dans une démarche de partenariats locaux pour mettre en œuvre des solutions et projets relatifs à la vie étudiante sur chaque site universitaire, en complément des financements existants comme la Contribution Vie Étudiante Campus. La concertation entre acteurs de la vie étudiante mise en place sur chaque site universitaire favorise les synergies et renforce l'impact des projets proposés. La priorisation des projets est réalisée par les chefs de files de la vie étudiante que sont les agglomérations, les métropoles ou les villes. Ce fonctionnement assure la mise en place de projets qui répondent au mieux aux spécificités de chaque territoire.

CONDITIONS DE VIE SUR LES CAMPUS

ACTION 3



Un réseau mobilisé pour l'accompagnement des étudiants

La précarité étudiante est une réalité croissante, nécessitant une collaboration entre les établissements, l'État, la Région, et d'autres acteurs. La Région organise des « Cellules étudiantes » pour répondre aux besoins locaux. Des référents étudiants placés auprès du réseau information jeunesse informent sur les aides disponibles et contribuent à l'animation de la vie étudiante. L'élaboration du « baromètre de la qualité de vie étudiante » permet de suivre les signaux d'alerte.

ACTION 4



La gratuité des transports comme socle d'une politique globale d'accès à la mobilité durable

L'accès à des solutions de mobilité est essentiel pour les étudiants. La Région a rendu les transports régionaux gratuits pour les 15-25 ans les week-ends et jours fériés, et soutient l'achat de vélos et trottinettes électriques. Cette initiative vise à réduire les obstacles financiers et à promouvoir une mobilité durable.





LOGEMENT ÉTUDIANT

ACTION 5



Rendre **accessible l'offre de logement** et veiller à sa disponibilité et à sa qualité

Le logement est le principal poste de dépense pour les étudiants, ce qui en fait une priorité pour la Région. Les apprentis et stagiaires sont particulièrement touchés, car ils doivent souvent trouver deux logements différents. Les étudiants étrangers rencontrent également des difficultés à trouver un logement à leur arrivée, en raison de revenus et de garanties insuffisantes, ce qui les place dans une situation de grande précarité, surtout en septembre et octobre. Pour anticiper les tensions sur le marché locatif, il est essentiel de coordonner les acteurs locaux autour du logement étudiant. Les territoires concernés, en s'appuyant le cas échéant sur les Observatoires du Logement Etudiant, organisent des concertations en amont pour planifier les opérations nécessaires dans les futurs programmes de financement de la Région que sont les Contrats de Plan État-Région et les Contrats Régionaux de Solidarité Territoriale. Les crédits européens (FEDER) seront également mobilisés pour les rénovations énergétiques. Enfin, la Région apporte son soutien financier au déploiement des « résidences Pro Santé » destinées notamment aux étudiant.es et stagiaires des filières santé.

SANTÉ, PRÉVENTION ET SPORT

ACTION 6



Favoriser l'accès à un **service de santé et de prévention** pour tous les étudiants

En matière de prévention, l'engagement des personnels des services de santé et des étudiants relais santé des établissements, du réseau information jeunesse, des associations locales, de la CPAM ou du Bureau d'Aide Psychologique Universitaire est essentiel. La transformation des services de santé universitaires (SSU) en services de santé étudiants (SSE) vise à garantir l'accès à la prévention et aux soins de l'ensemble des étudiants. La Région intervient en complément des moyens des établissements, de l'ARS et du CROUS afin d'amplifier la prise en charge de la santé mentale, et le dispositif « AVEC » permet de financer les initiatives des territoires et des établissements en matière de prévention et d'accès à la santé. La pratique d'une activité physique est bénéfique pour la santé mentale et physique des étudiants. Une nouvelle cagnotte sur la plateforme Yep's permet de financer une partie des licences sportives et un nouveau Contrat Pluriannuel d'Orientation et de Financement sera initié au sein de la Conférence Régionale du sport pour améliorer l'accès au sport pour les étudiants.

INSERTION PROFESSIONNELLE, TERRAINS DE STAGE ET D'APPRENTISSAGE

ACTION 7



Coordonner les Forums **étudiant.es entreprises**

Les étudiant.es rencontrent de grandes difficultés dans leur recherche de stages et de « jobs étudiant.es », et pour trouver des interlocuteurs leur permettant de discuter de leur futur premier emploi. Les situations et les initiatives sont très diverses en fonction des établissements, des formations et des territoires concernés. « AVEC » pourra être sollicité pour répondre à ces situations, par exemple à travers l'organisation de Forums étudiant.es entreprises.

MOBILITÉ INTERNATIONALE

ACTION 8



Favoriser la **mobilité internationale** des étudiants

La mobilité internationale offre de nombreux avantages académiques, culturels et professionnels. Les aides Mobi-Centre encouragent les séjours à l'étranger.



ambition 2

DÉVELOPPER LES APTITUDES
ET LES COMPÉTENCES POUR PRÉPARER
NOS JEUNES AU MONDE DE DEMAIN

DÉVELOPPER L'OFFRE DE FORMATION

ACTION 9



Accroître l'offre de formation pour répondre aux besoins des territoires et des habitants

Les établissements d'enseignement supérieur du Centre-Val de Loire proposent une offre de formation diversifiée et riche. Cependant, un nombre significatif d'étudiants quittent la région après le baccalauréat, notamment pour des formations longues, ce qui génère un déséquilibre et des difficultés de recrutement pour les acteurs socio-économiques locaux. Renforcer l'offre de formation afin d'attirer

les étudiants ou de proposer des cursus attractifs dans la région, et répondre aux besoins spécifiques des territoires et de leurs habitants constituent une ambition forte de la Région sur les prochaines années.

Pour cela, la Région soutient les établissements tels que l'INSA et Polytech en demandant à l'État des moyens supplémentaires pour augmenter les capacités d'accueil dans les formations d'ingénieurs et de Masters. Il s'agit notamment de pallier le déficit actuel de professionnels qualifiés dans la région.

La Région encourage également la création de nouveaux cursus adaptés aux transformations environnementales, énergétiques et numériques. La pluridisciplinarité est particulièrement encouragée pour que les futurs professionnels puissent pleinement appréhender les enjeux des transitions en cours.

Pour moderniser et adapter les infrastructures des établissements d'enseignement supérieur, la Région finance des projets immobiliers via le Contrat de Plan État-Région. Ces investissements permettront d'accueillir un nombre croissant d'étudiants dans des conditions optimales.

Dans le domaine tertiaire, la Région soutient le regroupement des Instituts d'Administration des Entreprises pour former un IAE Régional. Elle promeut par ailleurs la création d'un Institut d'Études Politiques axé sur la gestion des ressources naturelles, afin de répondre aux besoins émergents en compétences, et d'un IUT dans l'est du Loiret pour soutenir l'attractivité du territoire et permettre aux jeunes d'y rester.

En matière de santé, la Région poursuit ses engagements pour développer les formations sanitaires et sociales. Elle soutient le recrutement de chefs de clinique assistants territoriaux, afin de créer un maillage territorial efficace pour l'encadrement des formations médicales de deuxième et troisième cycles.

Enfin, la Région contribue au côté de l'État à des initiatives visant à la création de nouveaux établissements dans des domaines actuellement non pourvus, tels que l'architecture, la médecine vétérinaire, l'agronomie, et les technologies quantiques. Cette diversification de l'offre de formation doit permettre d'attirer davantage d'étudiants dans la région, contribuant ainsi à son dynamisme et à son attractivité.

« Renforcer l'offre de formation afin d'attirer les étudiants [...] constitue une ambition forte de la Région sur les prochaines années. »



ACTION 10



Construire les dialogues pour adapter les formations aux enjeux des transitions

Depuis 2021, la sortie de la crise sanitaire a révélé un déficit de recrutement dans de nombreux secteurs, touchant tous les niveaux de formation. L'évolution rapide des métiers et les transitions en cours compliquent les choix d'orientation des étudiants et exercent une pression sur les formations supérieures, qui doivent s'adapter malgré une visibilité limitée sur les besoins futurs en qualifications. La Région s'engage activement à travers ses politiques d'orientation et de formation professionnelle, notamment via le Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP). Elle collabore avec les Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) pour développer une offre de formation cohérente dans des filières spécifiques, en partenariat avec les établissements de formation et les entreprises locales. Pour répondre aux besoins en qualifications des niveaux de formation les plus élevés (Masters et Ingénieurs), une approche complémentaire est nécessaire. Ces niveaux de formation sont caractérisés par des volumes de postes plus réduits et des profils plus individualisés, avec une mobilité géographique accrue et des évolutions rapides dues aux avancées scientifiques et technologiques. La Région soutient la mise en place d'espaces de concertation sectoriels, en particulier autour des Domaines Prioritaires de la Stratégie Régionale d'Innovation. Trois axes principaux sont identifiés :

1. **Consolidation et objectivation des besoins :** Capitaliser et actualiser régulièrement les diagnostics et travaux existants.
2. **Concertation collective sur la réponse aux besoins :** Identifier et faire connaître les réponses existantes, définir les évolutions nécessaires et, si besoin, créer de nouvelles formations.
3. **Appui à l'ingénierie pour transformer l'offre de formation :** L'appui à l'ingénierie F2030R / IFPAI finance la conception ou l'adaptation d'offres de formation en complétant les moyens locaux par un cofinancement État-Région.

Cette approche collaborative et proactive vise à garantir la pertinence des formations face aux défis économiques, climatiques, écologiques, sociaux, technologiques et numériques.

ACTION 11



Favoriser la réorientation dans ou en dehors des formations universitaires

Tous les étudiants ne disposent pas des mêmes atouts pour réussir leur parcours universitaire. La réussite des étudiants les plus vulnérables dans l'enseignement supérieur est un défi à relever avec les autorités académiques, les acteurs de l'enseignement secondaire et supérieur, les étudiants eux-mêmes et le tissu socio-économique. Il est essentiel de réaffirmer le droit à la poursuite d'études. Offrir de manière inclusive une perspective de parcours et de montée en compétences, tant individuelle que collective, sur notre territoire est un enjeu majeur d'équité, de valorisation et de développement. Cela repose sur les axes suivants :

- **Prévention des ruptures de parcours :** Améliorer les processus d'orientation par des actions de repérage, d'information et de sensibilisation destinées aux élèves et aux enseignants du secondaire.
- **Accompagnement et remédiation :** Favoriser l'intégration et la qualification des étudiants pour qu'ils puissent pleinement et durablement profiter des cursus proposés.
- **Renforcement des dispositifs de réorientation :** Permettre aux étudiants de gagner en efficacité dans la construction de leur parcours et l'accès aux différentes offres de l'enseignement supérieur.



Les populations les plus exposées au décrochage doivent être prioritaires. En particulier, les bacheliers professionnels en Licence générale, souvent faute d'avoir trouvé une place dans une formation sélective, sont à haut risque de décrochage car les enseignements et méthodes d'apprentissage du secondaire les ont insuffisamment préparés pour répondre, avec l'autonomie requise, aux exigences de la Licence.

Pour répondre à cette situation, la Région souhaite mettre en place un plan d'actions concerté avec le Rectorat et les acteurs de l'enseignement supérieur, incluant :

- Le repérage des populations à risque de décrochage, avant et après l'entrée dans l'enseignement supérieur.
- L'interfaçage et la flexibilité des différentes offres de formation de l'enseignement supérieur, notamment avec les formations professionnelles soutenues par la Région.
- L'expérimentation de dispositifs innovants d'accompagnement.

ACTION 12



Un observatoire mutualisé pour éclairer le pilotage de l'offre de formation supérieure

Comprendre les choix d'orientation et de réorientation des étudiant.es, leur réussite académique ainsi que leur insertion professionnelle est nécessaire pour prendre des décisions éclairées en matière d'aide à l'orientation, d'accompagnement des étudiant.es et d'adaptation des formations. L'analyse des parcours individuels des étudiant.es ayant effectué tout ou partie de leurs études dans la région après le baccalauréat représente donc un enjeu crucial pour le pilotage de l'offre de formation. Les résultats de cette analyse peuvent servir de base pour les futures évolutions de la Carte régionale des formations, en particulier pour les Sections de Techniciens Supérieurs et les Classes Préparatoires aux Grandes Écoles. Cette analyse contribue également au suivi des actions visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans les formations. La Région soutiendra la création d'un Observatoire Régional de l'Enseignement Supérieur qui remplira ces fonctions, en partenariat avec le Rectorat et les établissements.



ambition 3

POSITIONNER NOS LABORATOIRES
AU PLUS HAUT NIVEAU NATIONAL
ET INTERNATIONAL

INFRASTRUCTURES D'EXCELLENCE

ACTION 13



Investir dans des plateformes instrumentales différenciantes et ouvertes aux partenariats

Les infrastructures de recherche sont essentielles pour attirer des talents et des investissements dans un territoire. Elles fournissent les bases matérielles et technologiques nécessaires pour des recherches de haute qualité, favorisant la collaboration et l'innovation. La Région investit dans ces infrastructures, en finançant des équipements modernes et en soutenant les laboratoires régionaux dans le cadre du contrat de plan Etat-Région (CPER) et d'un nouvel appel à projet annuel dédié. Par ailleurs, des cofinancements via les fonds structurels européens (FEDER) sont également utilisés pour des projets prioritaires s'inscrivant dans les domaines prioritaires de spécialisation régionaux. Les aides régionales sont attribuées en priorité aux plateformes instrumentales mutualisées, organisées en réseau et disposant d'une offre de service ouverte aux acteurs non-académiques.

ACCOMPAGNER LES TALENTS

ACTIONS 14 ET 15



Déployer un plan d'accueil et d'accompagnement des chercheuses et des chercheurs

Le plan d'accueil et d'accompagnement des chercheuses et des chercheurs (PAACC) a pour objectif de renforcer l'attractivité des laboratoires régionaux et de faciliter la montée en compétences et les prises de responsabilité des chercheuses et des chercheurs. Son ambition est de renouveler et d'accroître le vivier des porteurs potentiels de projets structurants ou complexes, de manière à mieux positionner les collectifs de recherche régionaux dans les grandes initiatives nationales et européennes, porteuses d'impact et de transformation pour la société. D'ores et déjà, le PAACC met en œuvre un parcours gradué d'accompagnement intervenant aux différentes étapes clés de la carrière d'une chercheuse ou d'un chercheur :

« Un plan pour
accompagner
et renforcer le
potentiel des
chercheuses et des
chercheurs. »

- **Accueil des postdoctorants porteurs d'un projet Marie Curie** sans financement malgré l'octroi d'un certificat d'excellence de la Commission européenne : attribution d'une subvention de 80 000€ permettant la signature d'un contrat postdoctoral de 12 mois minimum ;
- **Accueil des jeunes chercheurs recrutés sur poste permanent** : octroi d'une subvention forfaitaire de 6 000 € par chercheur pour leur permettre d'encadrer un ou plusieurs stagiaires de niveau master 2 et de démarrer ainsi leur activité de recherche dans les meilleures conditions ;
- **Accompagnement des jeunes chercheurs porteurs d'un projet ANR Jeunes Chercheuses Jeunes Chercheurs (JCJC)** inscrits sur liste complémentaire : financement relais de 60 000 €, sous réserve d'un engagement à redéposer un projet au prochain appel à projets générique de l'ANR ;
- **Accompagnement des chercheuses et des chercheurs obtenant leur habilitation à diriger des recherches** : octroi automatique d'un cofinancement de thèse permettant ainsi aux lauréats d'être immédiatement placés en situation d'encadrement d'un doctorant ;

D'autres mesures sont en cours d'élaboration en concertation avec les établissements :

- **Accueil des nouveaux chercheurs en Centre-Val de Loire** : création d'un réseau régional interdisciplinaire et d'un parcours d'intégration cofinancé par la Région et les établissements employeurs ;
- **Accompagnement personnalisé des porteurs pressentis de projets complexes**, sur proposition des établissements : financement de formations, de séances de coaching, de décharges d'enseignement et de mobilités européennes sortantes.

Considérant que ces situations procèdent déjà de sélections exigeantes, l'octroi de ces aides régionales se fait de manière automatique, sans besoin de répondre à un nouvel appel à projets.





SOUTIEN AUX PROJETS

ACTION 16



Poursuivre le **soutien aux différents dispositifs d'appui pour permettre aux chercheuses et aux chercheurs d'accéder aux programmes de recherche et d'innovation nationaux et européens**

L'intégration des équipes scientifiques régionales dans les programmes de recherche nationaux et européens nécessite une expertise avancée en ingénierie de projet. Pour cela, la Région soutient les dispositifs et structures mutualisées qui aident les collectifs de recherche à participer à ces programmes. Elle collabore avec les établissements pour développer la Cellule Mutualisée Europe Recherche (CMER) et le projet France 2030 Ambition-CVL. La Région est impliquée dans le réseau régional EUCLIDE et soutient l'Institut d'études avancées Le Studium pour favoriser les échanges internationaux et renforcer l'attractivité des laboratoires.

DIALOGUES POUR INNOVER

ACTION 17

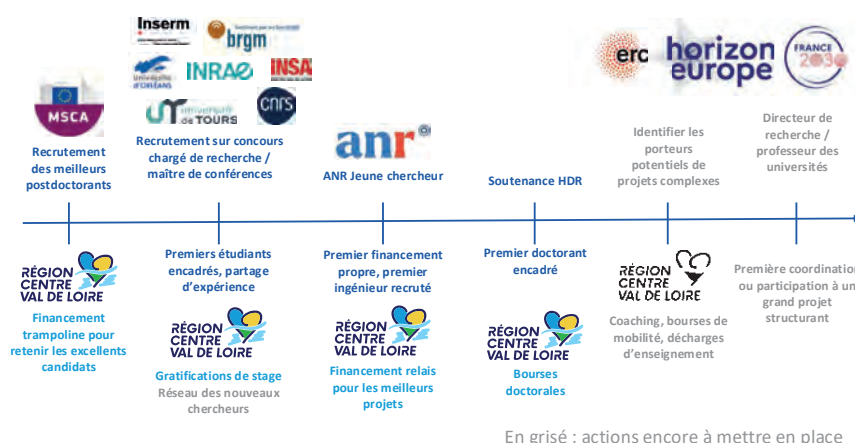


Organiser des **Rencontres régionales**

A travers leur implication dans des projets et des réseaux, les chercheuses et les chercheurs disposent d'espaces pour dialoguer et coopérer, nombreux et divers mais contraints par leur périmètre scientifique spécifique. Avec les établissements, la Région organisera des rencontres ouvertes à l'ensemble de la communauté scientifique, dans un objectif d'information, de partages d'expériences et de confrontation d'idées.



Le PAACC dessine un parcours gradué d'accompagnement, intervenant aux étapes clés de la carrière d'un chercheur





ambition 4



S'APPUYER SUR LA RECHERCHE
POUR STIMULER L'INNOVATION

DOMAINES PRIORITAIRES

ACTION 18



Préciser, affirmer et renforcer la notoriété des Domaines Prioritaires (DP)

Cette action valorise les filières stratégiques régionales par la construction de stratégies de développement propres aux différents DP de la Stratégie Régionale de l'Innovation. Pour chaque DP, cette stratégie inclut le positionnement national et international, les priorités de recherche et d'innovation, le développement des infrastructures, et la satisfaction des besoins en compétences. Le Comité de Pilotage (COPIL) du DP, animé par un pôle de compétitivité ou un cluster concerné, pilote l'élaboration de ces plans, en intégrant des représentants des établissements d'enseignement supérieur et de recherche afin de s'inscrire dans le cadre des transitions énergétiques et économiques engagées.

COOPÉRATIONS R&D

ACTION 19



Multiplier les coopérations entre les laboratoires et le monde socio-économique

La Région cherche à renforcer les collaborations entre laboratoires de recherche et entreprises pour stimuler l'innovation. Les COPIL des DP proposent la création de programmes structurés de recherche et développement, suivant le modèle des programmes ARD, avec pour objectif d'associer chaque DP à un programme ARD spécifique. Des Conseils de Perspective, regroupant laboratoires et entreprises, animent également ces partenariats, comme avec le pôle de compétitivité Végépolys Valley dans le domaine de l'agroécologie. Ces initiatives bénéficient du soutien de la Région, à travers des appels à projets comme l'APR IR, et du recours à des financements nationaux, européens (FEDER) et internationaux pour en renforcer l'effet sur le territoire.

INCUBATION START-UPS

ACTION 21



Coordonner et rendre visible les structures assurant une fonction d'incubation à destination des start-ups

La mesure 27 du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation, vise à améliorer la visibilité et la coordination des structures d'accompagnement (incubation, maturation, accélération) pour les start-ups en Centre-Val de Loire. La mise en réseau des acteurs de l'incubation permet aux jeunes entreprises de bénéficier d'un soutien adapté et continu tout au long de leur développement.

TRANSFERT D'INNOVATION

ACTION 20



Structurer la valorisation de la recherche, le transfert de technologie et l'innovation

À travers le Pôle Universitaire d'Innovation «Loire Valley Innov'», les universités, écoles, organismes de recherche et centres hospitaliers universitaires rendent la recherche plus accessible, renforcent les liens avec les acteurs économiques, et facilitent le transfert d'innovations des laboratoires vers divers secteurs régionaux. Ces initiatives bénéficient du **programme F2030R filière** et de financements européens **FEDER**, renforçant leur impact sur le territoire.



ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

ACTION 22



Poursuivre la promotion de l'entrepreneuriat auprès des étudiant.es via les dispositifs « Graine de Boîte » et « Pépité »

La Région sensibilise les étudiants à l'entrepreneuriat avec les programmes « Graine de Boîte » et PEPITE, qui ont permis à de nombreux jeunes d'acquies le Statut National Étudiant Entrepreneur (SNEE) et de créer leurs entreprises.

Renforcement et réaffirmation des Domaines Prioritaires (DP) de la Stratégie Régionale d'Innovation et de Spécialisation Intelligente

Dans le cadre de son Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, la Région Centre Val de Loire propose de renforcer la dimension stratégique des Domaines Prioritaires sur plusieurs volets :

- **Le positionnement national et international**, avec l'identification de territoires et de pôles de référence cibles pour des partenariats et la participation à des réseaux communs,
- **Les priorités en matière de Recherche-Développement et d'Innovation**, et l'identification des guichets nationaux et internationaux en capacité de les financer,
- **Les infrastructures de recherche à développer**, et la sécurisation de leur modèle par le renforcement de collaborations avec des acteurs socio-économiques,
- **La consolidation des besoins en compétences** de haut niveau (Ingénieurs, Masters, Doctorats) et les réponses qui peuvent leur être apportées, notamment par la création ou l'évolution des formations supérieures régionales.

Avec l'approfondissement de ces différents volets, la Région fait le constat que pour être véritablement porteurs d'un développement, les DP doivent être l'objet d'une meilleure appropriation par les filières économiques visées, et en particulier par les pôles de compétitivité et clusters.

Ainsi, la Région CVL souhaite que les DP deviennent de véritables espaces de construction stratégique collective, au service et en cohérence avec les stratégies propres des pôles de compétitivité et clusters, entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

Il s'agit notamment de faciliter l'accès des entreprises aux compétences et apports spécifiques de la sphère académique.

A cette fin, la Région a missionné les pôles de compétitivité et clusters afin qu'ils construisent puis mettent en œuvre, en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, une stratégie et une feuille de route pour les DP dont ils assurent l'animation.

Pour rendre possible la mise en œuvre de ces évolutions, la Région a décidé d'engager un travail partenarial avec les pôles de compétitivité, les clusters, les acteurs académiques et les acteurs socio-économiques.

Une Assistance à Maitrise d'Ouvrage a été mise en place pour appuyer le travail des pôles de compétitivité et clusters coordinateurs de leurs DP.

« Stimuler l'innovation par la recherche. »

Cette démarche d'approfondissement stratégique de la SRI-SI 2021-2027 concerne les domaines suivants :



ambition 5

RÉCONCILIER LA SCIENCE ET LA SOCIÉTÉ

Dans un contexte de défiance vis-à-vis de la science, de demande de participation citoyenne, face à la montée du complotisme et de la désinformation, le positionnement d'une Science Avec et Pour la Société (SAPS) devient plus urgente. La Loi de programmation de la recherche de 2020 a mis en lumière le rôle des universités et organismes de recherche pour partager les démarches scientifiques avec les citoyens : développement de la science ouverte, des recherches participatives, ouverture des données et publications, intensification du rôle de la recherche et de l'expertise scientifique auprès des décideurs, et essor de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle par des actions de médiation auprès des publics... Pour répondre à ces enjeux, ce sont 4 dynamiques qui sont priorisées en Centre-Val de Loire.

RECHERCHE PARTICIPATIVE

ACTION 23



Favoriser la recherche et l'innovation responsables au service des territoires

À travers la recherche participative, il s'agit d'associer des acteurs de la recherche publique et de la société civile organisée pour coconstruire des connaissances et des réponses à des problématiques, d'intérêt régional sociales, culturelles, économiques ou encore environnementales, identifiées par ces derniers, avec l'objectif d'une appropriation des réponses apportées. La Région peut cofinancer de tels projets au sein de ses appels à projets de recherche.



Nouveauté

SOUTENIR L'INNOVATION OUVERTE POUR LUTTER CONTRE LES MICRO-POLLUANTS

En favorisant l'échange d'idées, de compétences et de ressources entre ses parties prenantes, entreprises, laboratoires de recherche, collectivités et société civile, **l'innovation ouverte** stimule la créativité et accélère le **développement de solutions novatrices face aux grands défis** des transitions. Dans cette logique, la Région favorise l'émergence de **réseaux multi-acteurs** pour concevoir des expérimentations locales et des projets de recherche-action permettant de tester innovations et changements de pratiques sur le terrain. La Région Centre-Val de Loire a lancé en partenariat avec les Pays de la Loire, une **initiative visant à lutter contre la contamination en micropolluants des eaux du bassin de la Loire**. Bien commun, la protection de la ressource en eau exige un travail participatif puisqu'elle implique la responsabilité collective, l'engagement actif d'une communauté d'acteurs, la confiance réciproque et la participation aux processus décisionnels. Aussi, un groupe de travail multi-acteurs (scientifiques, institutionnels, entreprises et associations) est mobilisé pour définir un plan d'actions opérationnel et coordonner les expérimentations à mener sur les différents sites ligériens retenus. Le pilotage de cette initiative se fait selon une méthodologie dite de « laboratoire vivant » selon laquelle toutes les parties prenantes concernées sont associées à la définition des questions de recherche ainsi qu'à la gouvernance, la réalisation des projets, l'interprétation et la valorisation des résultats.





SCIENCE POUR L'ACTION PUBLIQUE

ACTION 24



Mobiliser la science au service des acteurs publics

De très nombreuses politiques publiques, qu'elles soient portées par la Région, d'autres collectivités ou bien sûr l'Etat, doivent s'appuyer sur des connaissances scientifiques éprouvées. Le besoin d'appui peut intervenir aux différentes étapes d'une politique publique : conception, mise en œuvre, évaluation. Il peut prendre différentes formes : information et sensibilisation des élus et décideurs, synthèse de connaissances existantes, projet de recherche spécifique. Il constitue une dimension du dialogue entre Science et Société. Les apports de la communauté scientifique aux différentes politiques régionales sont et resteront essentiels, comme l'attestent les multiples participations de chercheurs et chercheuses aux événements organisés par la Région dans le cadre de ses compétences, comme les séminaires et ateliers de travail sur la transition agricole et climatique pour préparer les stratégies agricoles et forestières de la Région. Les Assises de l'alimentation organisées le 7 octobre 2025 en sont un nouvel exemple. **Par ailleurs, à travers l'APR d'intérêt régional, la Région sollicite les laboratoires pour des projets de recherche contribuant à ses différentes politiques par l'apport de connaissances nouvelles.**

CULTURE SCIENTIFIQUE

ACTION 25



Poursuivre la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle (CSTI)

Cette responsabilité partagée impliquant nombre de structures publique et privées répond à de multiples enjeux. Très diverses, les offres de médiation sont par nature partenariales et doivent pouvoir s'appuyer sur des cofinancements publics (notamment des collectivités territoriales) et privés. La stratégie collective adoptée par la Région en 2018, avec une attention notamment vers les publics dits éloignés, mais aussi des axes de travail autour de la montée en compétence des acteurs ou de la consolidation des moyens pour déployer une offre dans les territoires, demeure d'actualité. **La Région soutient de nombreuses actions de diffusion de la CSTI structurantes et inclusives, en ruralité notamment.**

« La loi de programmation de la recherche de 2020 a mis en lumière le rôle des universités et organismes de recherche pour partager les démarches scientifiques avec les citoyens. »





Région Centre-Val de Loire

9 rue Saint-Pierre-Lentin
CS 94117 45041 Orléans Cedex 1

Tél. : 02 38 70 30 30

Mail : redaction@centrevallodeloire.fr

Site : centre-valdeloire.fr



 @RégionCentreValdeLoire

 @regioncentre_valdeloire

 @RCValdeLoire

 @RégionCentreTV